

105

Bulletin Municipal
Juillet 2016

Vivre à Pollénas









RÉTROSPECTIVE

Ça s'est passé à Poliénas... Ces 3 derniers mois





















- **1** Jeudi 21 avril 2016, café histoire avec pour thème, le mythe de la guerre éclair.
- **2** Mardi 10 mai 2016, dernière sortie piscine pour les classes de CP et CE1.
- **3** Mardi 14 mai, course d'orientation pour les élèves de la classe de Mme Colpin.
- **4** Réunion du comité de site de l'espace naturel sensible des marais de Montenas.
- **5** Samedi 3 juin 2016, remise de trophées à Polidanse.
- **6** Lundi 20 juin, accueil des jeunes Poliénois pour les emplois de cet été.
- **7**. Sortie estivale pour le Moto Club à la Noix, lors du week-end de la vogue.
- **8** Formations SST (Sauveteurs Secouristes du Travail) pour le personnel communal.
- **9** Jeudi 30 juin, réunion de la commission des impôts directs.
- **10** Belle journée en Camargue, pour les jeunes footballeurs de l'équipe U11.

Légendes photos couverture :

■ année scolaire vient de se terminer, après un mois de juin chargé en animations comme à l'accoutumée, grâce à la bonne volonté des bénévoles des associations mais aussi dans les quartiers.

Les vacances scolaires vont permettre de faire le plein d'énergie, prendre du repos mais aussi goûter au bien vivre...

Parents, voisins, nous savons que nous pouvons compter sur votre vigilance pour que les actes d'incivilité se raréfient et, mieux, cessent...

A la rentrée de septembre deux gros chantiers nous attendent:

La fusion des trois communautés de communes, à compter du 1er janvier 2017

e 16 juin 2016 s'est tenu, à Saint-Quentinsur-Isère, le premier conseil réunissant les trois communautés des communes du territoire du Sud Grésivaudan (Pays de Saint-Marcellin, de la Bourne à l'Isère et Chambaran Vinay Vercors). Il est paru indispensable aux trois présidents de réunir, dans la même assemblée, les 103 élus communautaires représentant 47 communes, pour positionner officiellement le Sud Grésivaudan dans une dynamique forte de la fusion et, par-dessus tout, pour répondre aux questions de fond suivantes:

Quelle suite et quel sens donner à la desti-

née commune, progressivement construite depuis plusieurs décennies, dans un partenariat étroit entre les communautés, le Syndicat mixte du Pays Sud Grésivaudan et le SITCOM? Quel avenir pour nos communes et pour le territoire en terme de services aux citoyens, de développement économique pour garantir l'emploi à nos enfants?

Quels moyens voulons-nous nous donner pour v parvenir?

La fusion, c'est également une opportunité d'engager le renouveau de l'action publique locale grâce à une organisation simplifiée et renforcée par la concentration des énergies et les moyens financiers et humains. Le soir du 16 juin, il s'agissait donc pour nous, élus, de nous prononcer sur trois délibérations de principe :

- la première, l'approbation de l'arrêté préfectoral portant un projet de périmètre de la
- la deuxième, les compétences exercées au 1^{er} janvier 2017 par la nouvelle communauté de communes.
- et la troisième, la composition du conseil communautaire qui ne compte plus que

La nouvelle déchetterie de Vinay : bientôt une réalité

epuis quelques années, le SITCOM réfléchissait à la reconstruction de cette déchetterie qui date de 1997 et qui était devenue non fonctionnelle par rapport au nombre d'usagers accueillis et par rapport aux quantité et qualité de déchets réceptionnés.

Le projet de cette nouvelle déchetterie était donc une nécessité. Il a été pensé pour faciliter la circulation et les dépôts des usagers qui vont s'effectuer au sol dans des alvéoles, ce qui libère de la contrainte des barrières comme sur les systèmes de quais.

Par ailleurs, le système en alvéoles plutôt qu'en benne permet une souplesse de volume accepté.

La surface d'emprise va passer de 2500 à 4300 m² et l'accueil sera géré par deux agents au lieu d'un actuellement.

Un local sécurisé permettra le stockage de certains déchets. Un contrôle d'accès permettra de réserver l'usage de cette déchetterie aux habitants du Sud-Grésivaudan et la facturation des

professionnels. Ces modifications nécessitent des travaux importants dont l'emprise est en partie sur la déchetterie historique (actuelle ??). C'est pourquoi, le SITCOM s'est

vu dans l'obligation de fermer la déchetterie de Vinay du 4 juillet au 15 novembre 2016.

Pendant les travaux, vous pourrez utiliser la déchetterie de Saint-Sauveur et celle de Saint-Ouentin-sur-Isère. Pour faciliter votre accès pendant la période transitoire, le SIT-COM a élargi les horaires d'ouverture de ces deux déchetteries.

Déchetterie de Saint-Sauveur : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 19h, et le samedi de 8h à 18h.

Déchetterie de Saint-Quentin-sur-Isère : le lundi de 14h à 18h, les mercredis, vendredis et samedis de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Il revient maintenant à chaque commune de se positionner par la délibération sur ces mêmes sujets. Ce sont elles qui entérineront la dynamique de cette aventure nouvelle qui s'offre à ce territoire.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances.

> votre Maire Bernard FOURNIER

SOMMAIRE

2 9 Rétrospective Vie locale • Communauté de communes Mot du maire 10 **Chambaran Vinay Vercors** Mot de la Présidente de la communauté de communes Vie associative 12 3 • La nouvelle déchèterie de Vinay Etat Civil 14 Mémento Vie municipale

Décisions et délibérations du conseil municipal

Conseil municipal du 11 mai

Délibération n° CM11052016-01 : lancement de la procédure de révision dite "allégée" du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour l'aménagement du secteur AU du "Lotaret"

Lancement de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 13 juin 2013 selon la procédure allégée avec examen conjoint regroupant les Personnes Publiques Associées. Cette délibération fait suite à celle prise le 18 novembre 2015 sous le n° CM 18112015-03 où le conseil municipal a fixé les objectifs de la procédure de révision allégée et a déterminé les modalités de concertation.

Délibération n° CM11052016-02 : attribution des subventions aux associations locales et organismes extérieurs au titre de l'année 2016

Suppression de la part fixe à partir de cette année 2016. Les associations locales recevront une première aide de 250 euros à condition qu'elle fasse une manifestation et pourront prétendre à une seconde d'un montant de 150 euros si elles organisent une seconde festivité.

Il est précisé que le conseil municipal examinera toutes demandes au cas par cas.

ACCA (Chasse)

250 euros pour une première manifestation 150 euros pour une seconde manifestation 700 euros pour la régulation des prédateurs

ADCRCCPE (lutte contre la grêle)

Attribution en attente des appels à cotisations

Association sportive (ASP FOOT)

250 euros pour une première manifestation 150 euros pour une seconde manifestation

Club de gymnastique

250 euros pour une première manifestation 150 euros pour une seconde manifestation

Club de la Marcousse

250 euros pour une première manifestation 150 euros pour une seconde manifestation

Comité des fêtes

250 euros pour une première manifestation 150 euros pour une seconde manifestation

Echiquier Poliénoix

250 euros pour une première manifestation 150 euros pour une seconde manifestation

Handi Tuning Show

250 euros pour une première manifestation 150 euros pour une seconde manifestation

Jardin des mots

250 euros pour une première manifestation 150 euros pour une seconde manifestation • LIPS

250 euros pour une première manifestation 150 euros pour une seconde manifestation

Moto-Club à la Noix

250 euros pour une première manifestation 150 euros pour une seconde manifestation

Polidanse

250 euros pour une première manifestation 150 euros pour une seconde manifestation

Sou des écoles

250 euros pour une première manifestation 150 euros pour une seconde manifestation

• Tennis-Club

250 euros pour une première manifestation 150 euros pour une seconde manifestation

- Association Passiflore Aide à l'insertion Tullins 300 euros
- AVENIR : conservatoire des espaces naturels de l'Isère Grenoble 30 euros
- Echo De La Vallée Tullins 450 euros
- FNACA Association anciens combattants Tullins 50 euros
- Anciens combattants des Chambaran 250 euros (participation exceptionnelle : drapeau Docteur Valois - attribuée uniquement en 2016)

TAP

- Club de rugby de Tullins 450 euros
- Club de judo de Poliénas 300 euros
- Téléthon via les écoles de Poliénas 400 euros

Concernant les établissements scolaires extérieurs, ils devront faire une demande de subvention à la mairie. Le montant de la subvention s'élèvera à 30 euros par élève domicilié sur la commune de Poliénas.

Délibération n° CM11052016-03 : Enfouissement des réseaux BT/FR Chemin communal de la Gare avec le Syndicat des Énergies du Département de L'Isère (SEDI)

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas prendre acte des avant-projets et plans de financement prévisionnels de l'opération. Cette décision sera prise lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal, et ce après avoir fait un point sur ce dossier avec le SEDI

Délibération n° CM11052016-04 : Renouvellement de la convention d'inscription du site "Marais de Montenas" (SL097) au Réseau des Espaces Naturels Sensibles Isérois du Conseil Départemental de l'Isère

Renouvellement de la convention d'intégration n° SDD-2016-0031 avec le Département afin de poursuivre le partenariat engagé pour préserver et valoriser l'ENS du Marais de Montenas.

Conseil Municipal du 22 juin

Délibération n° CM 22062016-01 : Enfouissement des réseaux BT/FR Chemin communal de la Gare avec le Syndicat des Énergies du Département de L'Isère (SEDI) Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés, a :

Concernant les travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité :

PRIS ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :
Prix de revient prévisionnel
Financements externes
131 293 €
Participation prévisionnelle
(frais SEDI + contribution aux investissements).

PRIS ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour : 0 €

Concernant les travaux sur le réseau France Telecom

PRIS ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération : Prix de revient prévisionnel : 30 697 € Financements externes : 2 215 € Participation prévisionnelle : 28 482 € (frais SEDI + contribution aux investissements)

PRIS ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour : 1 462 €

Délibération n° CM22062016-02 : Eclairage public Chemin communal avec le Syndicat des Énergies du Département de L'Isère (SEDI) / Affaire

Afin de permettre au SEDI de lancer la consultation des entreprises, le Conseil Municipal a :

PRIS ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :
Prix de revient prévisionnel :
33 680 €
Financements externes :
17 000 €
Participation prévisionnelle :
(frais SEDI + contribution aux investissements)

PRIS ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI pour 642 €

Délibération n° CM 22062016-03 : Renouvellement le contrat avec le traiteur de la cantine pour l'année scolaire 2016/2017

Renouvellement du contrat avec la SARL Cécillon traiteur à Vinay pour un prix du repas fixe à 3,29 € TTC soit 3,12 € HT pour l'année scolaire 2016-2017.

Délibération n° CM22062016-04 : Validation des règlements et des tarifs des services périscolaires de cantine, garderie et TAP pour l'année scolaire 2016/2017

CANTINE			
Coût d'un repas par enfant scolarisé	Rappel des TARIFS 2015/2016	Augmentation proposée	Vote du 22/06/2016 2016/2017
Enseignant ou parent d'élève	5,10 €	+ 0,40 €	5,50 €
1 enfant	4,10 €	+ 0,10 €	4,20 €
2 enfants	3,85 €	+ 0,10 €	3,95 €
3 enfants et plus	3,60 €	+ 0,10 €	3,70 €
En cas d'oubli d'inscription			5,50 €

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

GARDERIE			
Coût d'un repas par enfant scolarisé	Rappel des TARIFS 2015/2016	Augmentation proposée	Vote du 22/06/2016 2016/2017
1 enfant	1.65 €	+ 0,05 €	1,70 €
2 enfants	1.60 €	+ 0,05 €	1,65 €
3 enfants et plus	1,55 €	+ 0,10 €	1,60 €
En cas d'oubli d'inscription		•	3,40 € par enfant

Adopté à la majorité des membres présents et représentés : 11 voix Pour et 2 Abstentions.

TAP

Application des tarifs suivants :

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont proposés aux enfants :

- lundi de 15h à 16h30 (soit 1h30)
- vendredi de 15h à 16h30 (soit 1h30)

Les tarifs proposés restent inchangés par rapport à l'année 2015/2016 :

- 5 € par période pour une séance hebdomadaire de 1h30
- 10 € par période pour deux séances hebdomadaires de 1h30

soit environ 0,71 € la séance. Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Validation du règlement des activités périscolaires de l'année scolaire 2016-2017 destiné aux familles dont les enfants seront scolarisés à l'école primaire de Poliénas.

Délibération n° CM22062016-05 : Délibération relative à la décision du conseil municipal sur l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre de la fusion des trois intercommunautés : de la Bourne à l'Isère, Pays de Saint-Marcellin et Chambaran Vinay Vercors

Approbation à l'unanimité de l'arrêté préfectoral n° 38-2016-05-25-051 du 25 mai 2016 portant projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale issu de la fusion des Communautés de communes du Pays de Saint-Marcellin, de la Bourne à l'Isère et Chambaran Vinay Vercors.

Le périmètre de fusion comprend 47 communes :

Auberives-en-Royans, Beauvoir-en-Royans; Châtelus; Choranche; Izeron; Pont-en-

Royans; Presles; Rencurel; Saint-André-en-Royans; Saint-Just-de-Claix; Saint-Pierre-de-Chérennes; Saint-Romans; Bessins; Chatte; Chevrières; La Sône; Montagne; Murinais; Saint-Antoine-l'Abbaye; Saint-Appolinard; Saint-Bonnet-de-Chavagne; Saint-Hilaire-du-Rosier; Saint-Lattier; Saint-Marcellin; Saint-Sauveur; Saint-Vérand; Têche; Beaulieu, Chantesse; Chasselay; Cogninles-Gorges; Cras; L'Albenc; La Rivière; Malleval-en-Vercors; Montaud; Morette; Notre-Dame-de-l'Osier; Poliénas; Quincieu; Rovon; Saint-Gervais; Saint-Quentinsur-Isère; Serre-Nerpol; Varacieux; Vatilieu; Vinay.

Délibération n° CM22062016-06 : Décision modificative n° 01/2016 du Budget Commerce

Budget Commerce Multi-Services		
SECTION FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 022 : Dépenses imprévues	232,83 €	
D 011 : Charges à caractère général		232,83 €
TOTAL	232,83 €	232,83 €

Délibération n° CM22062016-07 : Création d'un poste d'éducateur des APS sur le grade principal de 2ème classe

Monsieur le Maire rappelle que la situation concerne un agent intercommunal occupant le poste d'éducateur des Activités Physiques et Sportives (APS), intervenant sur les communes de Poliénas, Saint-Quentin et La Rivière.

Depuis le 18/05/2014, l'agent remplit les conditions d'un avancement au grade d'éducateur principal 2ème classe (échelon 8), suite à l'avancement de grade validé par la Commission Administrative Paritaire du 29 mars 2016.

Un accord de principe a été donné par les Maires de Saint Quentin sur Isère, La Rivière et Poliénas, pour que l'agent soit nommé à ce grade de façon rétroactive au 01/01/2016, par délibération de leur conseil municipal.

Le Conseil Municipal approuve la création d'un poste d'éducateur des APS sur le grade principal de 2^{ème} classe (échelon 8), et ce de façon rétroactive au 01/01/2016 avec un rappel de salaire.

CCAS

Participation pour les séjours "vacances" et "scolaires"

Pour les familles dont les enfants fréquenteront les activités de la MJC de Tullins pendant les vacances scolaires, le CCAS de la commune de Poliénas apportera une aide

exceptionnelle par rapport au surcoût facturé.

Pour toute demande, merci de s'adresser à la mairie de Poliénas.

Barème sous réserve que le tarif restant à charge des familles après la participation du CCAS soit au minimum de 1,00 € :

QUOTIENT FAMILIAL	SEJOUR SANS HEBERGEMENT Participation du CCAS	SEJOUR AVEC HEBERGEMENT Participation du CCAS
De 0 à 250 €	10,00 €	15,00 €
De 251 à 400 €	8,00 €	12,00 €
De 401 à 550 €	7,00 €	10,00 €
De 550 à 700 €	5,00 €	8,00€
De 700 à 850 €	3,00 €	5,00 €

Pôle services

a mise en place de ce pôle services a bien démarré. Sandrine De Sousa propose un service d'aide (constitution de dossiers administratifs, demande d'aide sociale...). Elle reçoit en mairie sur RDV ou se déplace au domicile des personnes.

Elle est aidée dans sa mission par Isabelle

Milési (Membre extérieur du CCAS représentant l'ADMR).

Pour contacter ce service : poleservices.polienas@gmail.com ou au secrétariat de Mairie.

> Danièle Allibe Vice-Présidente CCAS

Urbanisme

Rappel: nouvelles démarches pour les dossiers d'urbanisme

Suite au désengagement des services de l'Etat, depuis le 1^{er} juillet 2015, ce n'est plus la DDT qui instruit les dossiers d'urbanisme mais la Communauté de communes du Pays de Saint Marcellin.

Cette instruction nécessite l'utilisation d'une application informatique. Il est donc nécessaire de venir déposer tout dossier d'urbanisme en mairie, sur rendez-vous d'une semaine sur l'autre, pour qu'un récépissé soit délivré suite à l'enregistrement des pièces dans cette application. Les dossiers d'urba-

nisme peuvent être déposés le lundi de 15h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires (de 17h à 18h30 en période scolaire) ou le jeudi après-midi de 14h30 à 17h30 sur rendezvous.

Pour toutes questions d'urbanisme, vous pouvez contacter Madame Navarro, en charge de l'urbanisme, par e-mail : urbanisme@polienas.fr.

Nous vous rappelons que toute modification ou création de construction, doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Info

Fermeture estivale de la mairie semaine 33, du lundi 15 au vendredi 19 août 2016 inclus.

Secrétariat mairie Prise de fonction

Depuis fin mars, Carine Croibier (à gauche sur la photo), assure le poste de secrétaire générale. Elle sera présente jusqu'à mi-juillet. Elle a été rejointe par Stéphanie Girardet (à droite sur la photo), titulaire du poste depuis le 23 mai. Carine a assuré l'intérim et encadre Stéphanie pour sa prise de fonction.



Informations

Dépannage ERDF

09 72 67 50 38

AUTRES RENSEIGNEMENTS:

09 69 32 18 53

Permanences du Maire et des Adjoints

Permanences du Maire:

Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 11h à 12h.

Permanences des Adjoints :

Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 18h30 à 19h30.

Le dernier samedi du mois de 10h à 12h.

IMPORTANT:

Les permanences sont sur rendez-vous uniquement. Pour prendre rendez-vous :

- Par téléphone : 04 76 07 04 28
- Par courriel: mairie@polienas.fr
- Sur internet:

www.polienas.sud-gresivaudan.org, rubrique vie municipale

- > conseil municipal
- > demander un rendez-vous avec un élu

Permanences juridiques

Une convention de partenariat vient d'être signée entre l'Ordre des Avocats du Barreau de Grenoble et le Conseil départemental de l'Isère. Dans ce cadre, des permanences juridiques gratuites sont proposées, sur rendez-vous dans les locaux de la Maison du Conseil départemental à Saint Marcellin, avenue Jules David - Tél. 04 76 36 38 38 - fax 04 76 36 38 00.

Ces permanences sont ouvertes à tous: particuliers, entreprises, associations... Elles sont assurées par Maîtres Céline Beraldin et Sophie Ladet, compétentes dans l'ensemble des domaines du Droit. Elles seront présentes les 2èmes et 4èmes vendredis de chaque mois, de 14h à 17h, pour vous conseiller dans vos démarches et vos résolutions de litiges.

Pour prendre rendez-vous, contacter Madame Nadine Louis à la Maison du Conseil départemental tous les jours sauf le mercredi au 04 76 36 38 38.

Ecole

Remise de dictionnaires et de calculatrices



• Légende à venir ?

Jeudi 30 juin, en fin d'après-midi, le Maire Bernard Fournier, la 2º adjointe chargée des affaires scolaires, Florence Vitaloni, le président du sou des écoles, Cédric Simian-Mermier et Cédric Ruzzin, membre actif, se sont rendus dans la classe de Bénédicte Colpin afin de remettre des présents aux 18 élèves de CM2 qui vont rejoindre le



Légende à venir ?

collège dès la rentrée prochaine. En effet, la municipalité leur a offert un gros dictionnaire illustré avec une clé USB ainsi qu'un dictionnaire d'anglais. Le sou des écoles leur a offert une calculatrice de collégien. Nous souhaitons de bonnes vacances à ces futurs collégiens et de bonnes et longues études.

Alerte canicule, rappel et conseils

Du fait de l'épisode caniculaire qui a débuté, la mairie de Poliénas met à disposition son numéro de téléphone : 04 76 07 04 28, à contacter si vous éprouvez des difficultés dues aux fortes chaleurs ou si vous connaissez des personnes âgées, handicapées, fragiles, dépendantes ou isolées. La mairie rappelle aussi les symptômes d'un coup de chaleur qui sont : fièvre au dessus de 40 °c, peau chaude, rouge et sèche, maux de tête, nausées, somnolence, soif intense, convulsions et perte de connaissance. Elle conseille aussi de fermer les volets, rideaux et fenêtres durant la journée et d'aérer la nuit; d'utiliser des ventilateurs ou climatiseur; de se mouiller le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette ; de boire beaucoup d'eau ; d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes.

De bons temps d'activités périscolaires



e maire Bernard Fournier et la municipalité ont invité les intervenants des temps d'accueil périscolaire (TAP) ainsi que les délégués des parents d'élèves à venir faire le point sur l'année écoulée. Tour à tour, les 10 intervenants présents ce soir-là, se sont tout d'abord présentés et ont rappelé l'activité qu'ils faisaient découvrir aux élèves. Ils ont aussi fait part de leur sentiment et évoqué les choses à améliorer. Dans l'ensemble, ces activités se sont très bien déroulées et quelques ajustements seront faits dès la prochaine rentrée afin d'en améliorer un peu plus la qualité.

Concert

Ambiance celtique

a municipalité a invité l'harmonie de l'Echo de la Vallée et la chorale Fallala qui sont venus présenter leur concert printanier. Les deux formations sont dirigées par Pierre Jaillot qui intervient aussi aux temps d'activités périscolaires pour faire découvrir la musique aux jeunes Poliénois. Le thème de la soirée était la culture et la musique celtiques. C'est avec brio que tout d'abord, les choristes ont interprété quatre chants. Les musiciens ont alors enchaîné en proposant quelques morceaux traditionnels emportant ainsi le public dans une ambiance outre-Manche, entre brumes et lacs, où résonne une musique bien entraînante. Cette soirée fut aussi celle des hommages, notamment pour deux figures Poliénoises qui nous ont quittés récemment et qui n'auraient, pour rien au monde, manqué ce rendez-vous musical, Raymond Carron



et Moïse Zala. Chacun a aussi apprécié, à sa juste valeur, l'interprétation à la flûte et en solo, de Maëlys, fille du chef d'orchestre. Le dernier morceau "La tribu de Dana" a été comme un feu d'artifice où, choristes, musiciens et public se sont entremêlés, laissant éclater leurs voix et leur joie. C'est par une salve d'applaudissements et par quelques fleurs que s'est achevée cette belle soirée musicale.

Locations appartements

es deux appartements situés au-dessus de l'école (de type F2 et F4), sont ouverts à la location.

Pour tout renseignement, contactez la mairie au **04 76 07 04 28.**

Information

Bientôt une nouvelle chorale

Une chorale est en cours de création. Elle sera dirigée par Isabelle Biéri. Toutes les personnes, hommes ou femmes, intéressées par le chant, sont les bienvenues. Les répétitions devraient avoir lieu chaque lundi à 20 heures. Pour plus d'informations, contactez le 04 76 07 09 58 ou 06 81 28 57 66. Rendez-vous le samedi 3 septembre au forum des associations.

Travaux

Fuites d'eau

Ce trimestre, a connu quelques incidents sur le réseau d'eau. Toutefois, la régie de Vinay a réagi rapidement afin de limiter les désagréments aux abonnés.

L'appel d'offre concernant les travaux de réaménagements de notre lagunage devrait se faire en septembre 2016, avec comme maître d'œuvre la régie de Vinay.



Fuite d'eau à l'Ormandière.



Fuite d'eau aux Antonières.

Clin d'œil

Souvenirs de fin d'année scolaire

Voici le mois de juin terminé ce qui annonce le début des grandes vacances. Il y a quelques années de cela, nous attendions le mois de juin avec impatience car il y avait 3 animations scolaires que nous aimions tous.

La première, était l'exposition des travaux d'élèves. Elle avait lieu le dimanche de la fête des pères. L'école était ouverte toute la journée pour les familles ainsi que les amis. Dans chaque classe étaient exposés nos cahiers, nos livres, nos dessins et nos objets de travaux manuels effectués tout au long de l'année scolaire. Nous pouvions les acheter et le produit de leur vente revenait au sou des écoles. A onze heures, avait lieu dans la salle de projection, l'apéritif. Nous étions fiers de faire découvrir nos classes à nos familles.

La deuxième, était le voyage scolaire.

C'était notre sortie annuelle hors du village et une sortie inter-générations. Tout le monde pouvait y participer : parents, famille, amis tant qu'ils payaient leur place. Ceux qui le souhaitaient, pouvaient manger au restaurant sinon on amenait notre repas dans nos sacs et glacières. Ce jour-là, le village était vide...

Le départ était prévu vers 6 heures du matin et le retour était autour de 23 heures ou minuit, selon nos destinations et les aléas de la route.

Nous avons visité de belles régions, découvert la Camargue, le Puy de Dôme, les gorges de l'Ardèche, nous avons appris que Saint Claude dans le Jura était la capitale de la pipe et bien d'autres encore....

Dans les cars, au minimum 3, l'ambiance était en joie. Nous chantions tout au long du

Au retour, nous étions bien fatigués mais heureux avec des souvenirs plein la tête. Le dernier jour d'école, avait lieu la troisième animation: la remise des prix.

La fête se déroulait le soir à la salle des fêtes. Le spectacle commençait par un concert de "l'Echo de la Vallée". Ensuite, l'une après l'autre, chaque classe chantait puis interprétait un morceau joué au pipeau. Deux élèves récitaient des poésies. A ce moment-là, notre cœur battait très vite: ce n'était pas facile de réciter devant un grand public.

Après l'entracte, le bureau du sou des écoles se mettait en place sur l'estrade pour la remise des prix. Nous attendions assis près de nos familles que l'on nous appelle. Nous photo à venir?

recevions de beaux livres. Les prix étaient distribués classe après classe. Le meilleur élève de la classe recevait le prix d'excellence, ensuite le premier prix d'honneur, le deuxième prix d'honneur, venaient ensuite le prix de bonne conduite, le prix d'encouragement, le prix d'assiduité puis le dernier était le prix de camaraderie, dont l'heureux élu avait été désigné par ses camarades de classe.

La soirée se terminait assez tard. Les spectacles de fin d'année étaient vraiment magnifiques.

Dolores Oria





Equitation

Julie Bernard, sa passion pour le cheval

epuis peu, Julie Bernard, jeune Poliénoise Dêpuis peu, Julie Berrial a, Jean-âgée d'à peine 25 ans, a débuté son activité professionnelle. Passionnée d'équitation depuis sa tendre jeunesse, Julie a donc décidé d'en faire son métier. Diplômée BP JEPS (brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport), catégorie équitation, c'est aux écuries de Pierre Brune, situées à l'Albenc, qu'elle enseigne l'équitation. Ces écuries sont dirigées par Jean-Michel Olive, meneur d'attelage de haut niveau. Dès septembre, la jeune cavalière assurera des cours pour les particuliers et des cours collectifs les mercredis après-midi et les samedis. Cet été, en juillet et août, elle proposera des stages et des balades à cheval. Pour plus d'informations, contacter Julie Bernard : 06 71 48 73 71. (B.P.)



Cours et stages

Ecole de soutien scolaire et école de langues étrangères

MATERNELLE, PRIMAIRE, COLLÈGE, LYCÉE, POST-BAC ADULTES ET PROFESSIONNELS

Plusieurs matières et plusieurs langues

Enseignante qualifiée et expérimentée (20 ans). Spécialiste des troubles dys (dyslexie, dyspraxie...). Cours réguliers et stages - inscriptions rentrée 2016 ouvertes - plannings en cours de construction. Nos programmes et notre planning sont établis en tenant compte de l'âge et du niveau de nos élèves. Certains horaires sont très demandés et les places limitées, nous vous conseillons de vous inscrire au plus tôt. L'inscription et le choix du groupe vous seront confirmés en septembre. Stages intensifs également proposés pendant l'été (voir ci-dessous).

POUR MIEUX PROGRESSER EN ANGLAIS ET PRÉPARER LA RENTRÉE STAGE D'ANGLAIS OUVERT AU MOIS D'AOÛT 2016

Du 22 au 27 août : stages intensifs également proposés pendant toutes les vacances scolaires selon vos besoins et votre emploi du temps ou celui de vos enfants : à Voiron, Grenoble, Tullins ou Poliénas ou par Skype 07 86 33 27 95 - http://www.grenoblevoironecoledelangueset-soutienscolaire.com - aptatoutcours@gmail.com

avec Apt Atout Cours, t'as tout appris, t'as tout compris!



PA-ISS

Offre de service

Vous êtes : une collectivité...
PA-ISS EMPLOIS : une solution simple et efficace pour vos besoins ponctuels en main d'œuvre

Pour PA-ISS EMPLOIS, nul n'est inemployable... Forte d'un vivier de compétences disponibles et plurielles, vous trouverez avec l'association, une solution gagnant/gagnant, réactive, simple et sur mesure, pour faire face à vos besoins ponctuels en main d'œuvre. Son offre s'étend également aux entreprises, aux bailleurs sociaux, aux professions libérales, et bien sûr, aux particuliers.

Formulez votre besoin : des professionnels sont à votre écoute pour construire avec vous une solution personnalisée répondant à votre demande.

N'hésitez pas à contacter la personne ressource : Catherine Launay, chargée de mission. 04 86 11 33 19. catherine.launay@pa-iss.net

Mission locale

Emploi-formation pour les 16/25 ans sortis du système scolaire

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un projet professionnel ?

Vous recherchez des solutions pour prendre soin de votre santé, trouver un moyen de transport, un logement ?

L'équipe de la Mission Locale est à votre disposition pour vous aider gratuitement dans vos démarches. Pour cela, il vous suffit de contacter Karine au 04.76.38.83.42 qui vous donnera un rendez-vous avec un conseiller pour un entretien individuel dans l'un des 4 lieux de permanence le plus proche de chez vous : Saint-Marcellin, Vinay, Saint Quentin sur Isère ou Pont en Royans.

Horaires d'ouverture au public sur Saint-Marcellin : le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

N'hésitez pas à consulter notre site internet missionlocale.sud-gresivaudan.org et à nous rejoindre sur notre page Facebook Mission Locale Pays du Sud Grésivaudan.

SMICTOM

Les élèves sensibilisés sur le tri des déchets

Voilà un temps d'activité périscolaire qui a été très intéressant et très instructif pour nos jeunes écoliers des classes de CE1 à CM2. Une personne du SMICTOM est intervenu dans l'école. Six séances ont été effectuées, dont un petit spectacle à l'issue de ces activités. Laura a accueilli les enfants par petit groupe et tout d'abord les a informé sur le fonctionnement du centre de tri, de la déchèterie et de l'enfouissement des ordures ménagères. Elle leur a expliqué l'importance de

bien trier les déchets, puis après la théorie, les élèves ont du mettre en pratique ce qu'ils avaient appris. Elle les a informé que depuis le 1er juin 2016, tous les emballages plastiques sont à déposer dans le bac jaune. A tour de rôle, les enfants ont alors déposé les objets proposés dans le bon bac en expliquant leur geste citoyen. Un exercice très ludique que les enfants ont fait avec beaucoup de responsabilité. B.P.



Déchets : maintenant, tous les emballages se trient !



Depuis le 1er juin, tous les emballages, sans aucune exception, sont à déposer dans les conteneurs jaunes. Finies donc nos hésitations face au tri des déchets! Tout devient plus simple: pots, barquettes, tubes, dosettes, films, sachets, blisters en plastique rejoignent désormais les filières de recyclage des plastiques avec les bouteilles et les flaconnages. Trier un geste de plus en plus utile:

L'amélioration de la qualité de notre tri permet aux industriels d'exploiter de nouvelles filières pour recycler nos déchets.

Grâce à l'augmentation des tonnages collectés, les centres de tri et les filières de recyclage pourront créer de nouveaux emplois. L'impact d'un tri de qualité est donc environnemental mais également socio-économique. **Objectif : encourager le recyclage**

Rendu plus simple et plus facile, le tri de nos

déchets plastiques devrait, en effet, nettement progresser pour dépasser très vite le seuil des 23 % atteint ces derniers temps. Cette évolution a été anticipée par le centre de tri Athanor qui reçoit et traite les déchets recyclables de tout notre territoire. Situé à La Tronche, il a fait l'objet de travaux d'adaptation financés par Eco-Emballages.

L'amélioration des performances est un atout réel pour relancer et augmenter le recyclage des 5 collectivités qui se sont engagées dans cette démarche; nous sommes 572 000 habitants à adopter ces nouvelles pratiques.

Ça devient beaucoup plus simple! Désormais plus de casse-tête. Il suffit juste de respecter 4 règles très claires:

- Mettons tous nos emballages dans le conteneur jaune!
- Pensons à bien les vider, inutile de les laver.
- Déposons-les en vrac (pas dans un sac) dans le conteneur jaune.



• Continuons à trier et à déposer nos papiers dans les conteneurs bleus et nos verres dans les conteneurs verts.

Alors, plus aucune hésitation, le tri on s'y met tous à fond!



CHAUX CALCIQUES OU MAGNÉSIENNES, CARBONATE DE CALCIUM ET DE MAGNÉSIUM, pour l'industrie, la chimie, l'agriculture, le bâtiment, l'environnement, les travaux publics, la sidérurgie.

CALCIUM LIME, MAGNESIAN LIME, CALCIUM AND MAGNESIAN CARBONATE, for industrial and chemical sectors, agriculture, construction industry, environnement, Civil Works, iron and streelmaking.

ENROCHEMENTS, GRANULATS, GRAVIERS, SABLE ET MATÉRIAUX DE TP

BUILDING BLOCKS, AGGREGATES, GRAVELS, SAND AND RAW MATERIALS for Civil works.

Balthazard & Cotte Membre du Groupe Lhoist



 rue Henri Dagalier - 38030 Grenoble cedex 2 - France Tél. 33 (0) 4 76 33 58 00 - Fax 33 (0) 4 76 33 58 33 www.balthazard.com - info@balthazard.com

OPAH

Un projet de rénovation de votre habitat personnel ou mis en location ?

Vous pouvez bénéficier de l'aide financière de l'Etat et de la Communauté Chambaran Vinay Vercors au travers de son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

ancée au mois de décembre 2012, pour une durée de 5 ans, l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Chambaran Vinay Vercors peut permettre aux propriétaires occupants ainsi qu'aux propriétaires bailleurs de bénéficier d'aides financières conséquentes pour la réalisation de leurs travaux.

Quelques chiffres en bref

Depuis le lancement de l'opération :

- Plus de 2,2 millions d'euros de travaux réalisés en grande partie par les entreprises du territoire
- Plus d'1 million d'euros de subventions versées
- Plus de 100 logements réhabilités

Quels sont les travaux susceptibles d'être aidés ?

• Travaux d'économies d'énergies (isolation, chauffage, menuiseries, VMC...)

- Travaux d'adaptation du logement liés au handicap de l'occupant
- Travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées
- Travaux permettant la remise sur le marché de logements vacants ou la réhabilitation de logements locatifs existants
- Travaux lourds face à une situation de dégradation du logement

Y-a-t-il des conditions de ressources pour bénéficier de ces aides ?

Selon la nature du projet, les aides sont conditionnées à vos conditions de ressources. Pour connaître votre situation au regard de ces plafonds de ressources, contactez les conseillères de SOLIHA.

Des crédits sont encore disponibles dans le cadre de cette opération et les plafonds de ressources ont augmenté. Renseignez-vous vite! Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition (pour les projets des propriétaires occupants) et composez le 0 800 111 237 (appel gratuit depuis un poste fixe) afin que les conseillères de SOLIHA puissent vous renseigner et éventuellement, vous proposer un rendez-vous.

Vous pouvez également les contacter par mail : e.dumazot@soliha.fr ou ml.marrali@soliha.fr

N'hésitez pas à venir les rencontrer à la permanence qui a lieu tous les 1er et 3ème lundis de chaque mois, sans rendez-vous, de 14h à 16h dans la salle pédagogique du Grand Séchoir à Vinay.







PLANNING DES MANIFESTATIONS

DATES	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS ET ORGANISMES	LIEUX
Mercredi 13 juillet 2016	Fête Nationale	Municipalité	place Dr Valois
Mardi 19 juillet 2016	Réunion publique informations nuciculteurs	Jeunes agriculteurs	salle des Fêtes
Samedi 3 septembre 2016	Forum des associations		salle des Fêtes

SOLIDARITÉ

Téléthon

Dour le 30^{ème} Téléthon national, les élèves de cycle 3 vont organiser le 1^{er} Téléthon poliénois : course des enfants et randonnée adulte. La totalité des gains sera reversée à l'association "AFM – Téléthon". Cochez dès aujourd'hui sur votre agenda la date du samedi 26 novembre 2016 et venez soutenir l'engagement des enfants en vivant cette aventure humaine et solidaire.



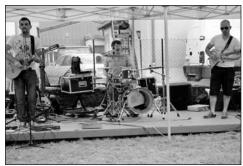
COMITÉ DES FÊTES

Un bon week-end de fêtes

Deux jours d'animations, c'est ce qu'aura offert le comité des fêtes aux Poliénoix et aux nombreux visiteurs. 2 repas maison, stand de massage, vide greniers, marché gourmand et artisanal, exposition de voitures anciennes, concerts, bal. Sans oublier les manèges et le feu d'artifice offert par la municipalité.



Une partie des membres du comité des fêtes.



Concert du dimanche apes midi.



Vide greniers.



Souvenirs, souvenirs...

ACCA

Prochainement une formation sécurité

L'ACCA a tenu son assemblée générale le vendredi 10 juin. Peu de chasseurs étaient présents. Le président, Alain Roulleau, a annoncé qu'une formation sécurité, destinée aux responsables de battues, aura lieu prochainement. Il encourage vivement les volontaires à y participer. Le bilan financier a été présenté par Bernard Milan. Alain Roulleau a annoncé que le prix des cartes ne serait pas augmenté cette année. L'ouverture de la chasse aura lieu le dimanche 11 septembre 2016. Après avoir procédé au comptage des lièvres (seulement une dizaine), le conseil d'administration a décidé que leur chasse serait fermée cette année, afin de préserver le cheptel existant.



Repas de sanglier au restaurant du Vert.

JARDIN DES MOTS

Un bel hommage

ommage aux mamans, à l'occasion de la fête des mères, à travers la lecture de romans. En effet, Pascale Reynaud, Nicole Barthélémy et Alain Girod issus de la compagnie "De bouches à oreilles" ont lu à trois voix, des extraits de livres et des poèmes. Ce moment de sérénité s'est ponctué par un excellent goûter.



ASP FOOTBALL

Un nouveau bureau

A près le départ de Richard et Elodie TERMOZ à la tête du club de l'ASP, un nouveau bureau pour la saison 2016/2017 a été formé avec comme président Yasin Naoun ainsi qu'Aurore Granzotto comme trésorière et Maud Ferruit comme secrétaire correspondante du club. Bien heureusement, une grande partie des membres du bureau est restée pour mener à bien cette nouvelle saison et surtout relancer une ou deux équipes d'enfants dans le club. Toutes les personnes qui seront intéressées pourront présenter leurs enfants au Forum des Associations le 3 septembre, ainsi que par téléphone avec le responsable enfants: Jérome au 06 69 57 22 48.



• Légende à venir



• Légende à venir



LIPS

Pause bien-être cet été à Poliénas!

L'activité mentale, activer du bien être... Sophrologie les jeudis 30 juin, 7-21-28 juillet à 18h30. Do In les vendredis 1-8-22-29 juillet à 10h. Le pack découverte 4 séances 40 euros. Sinon, retrouvez nous à la rentrée au forum des associations pour les inscriptions: cours de Sophrologie les lundis à 18h30, cours de Do In les mardis à 8h45. Les cours d'essais auront lieu les lundi 12 septembre à 18h30 et mardi 13 septembre à 8h45. Plus d'information, contactez le 06 76 87 26 04 sinon par mail à : association_lips@orange.fr. Une idée de lecture pour cet été : les 4 accords toltèques (Don Miguel Ruiz, livre de poche, édition Jouvence).

L'association LIPS

PAUSE BIEN ETRE - ÉTÉ 2016 ASSOCIATION LIPS - POLIENAS Do In 4 vendredis De 10h00 - 11h15 Sophrologie 4 jeudis de 18h30 à 19h30 les 30 juin et 7-21-28 juillet Solle ex pompler, 1° étage Intervenante : Séverine Gaillard Réservation au 06.76.87.26.04 Tarifs : 40 euros les 4 séances

BABY-GYM

Un beau spectacle de fin d'année

es 43 enfants du Baby-Gym et de la GRS ont présenté mardi 21 juin un beau spectacle. Parents, grands-parents, amis ainsi que Monsieur le Maire de Poliénas et d'autres élus ont applaudi les prouesses des jeunes gymnastes. Les enfants avaient élaboré les décors, les programmes. Le public a pris un maximum de soleil, d'amour, de paix afin de faire un pied de nez à ce monde et à cette nature bien agités en ce moment! Forum des Associations: le club de gymnastique regrette de ne pouvoir participer cette année au Forum des associations. Nous organisons cette semaine-là notre voyage annuel.

Forum des associations. Nous organisons cette semaine-là notre voyage annuel.

• Les inscriptions seront prises le mercredi 14 septembre de 15h30 à 16h30. Horaires : GRS (13h/14h30

- 1er groupe) (14h30/16h 2ème groupe), le baby-Gym (16h/17h).
 Les cours de YOGA reprendront le mardi 13 septembre après-midi (13h30) et le jeudi 24 septembre (20h) (inscription au cours de la séance).
- Les cours de gymnastique d'entretien le mercredi 14 septembre (19h45) salle du presbytère au-dessus de la bibliothèque (inscription au cours de la séance).
- Les mollets de coton reprendront le lundi 12 septembre 13h (rassemblement stade de la Marcousse).

A vos agendas

 Lundi 12 septembre 18h
 Assemblée Générale du Club de Gymnastique. Salle des Pompiers.
 Pour tout renseignement :

Monique G. 04 76 07 97 19 ou Jeannette B. 09 67 51 95 53

TENNIS

Nouveauté pour la saison prochaine

e traditionnel tournoï a eu lieu le premier samedi de juillet. Le soleil est resté plus ou moins caché, ce qui a permis aux finalistes de jouer dans de bonnes conditions. Les gagnants de cette année: Tom Corbin chez les jeunes, Théo Buisson chez les ados, Fine Jacquier chez les femmes et Eric Lavallée chez les hommes. Le tennis club vous souhaite un bel été sportif et vous donne rendez-vous au forum des associations pour les inscriptions de la saison 2016/2017. Nouveauté pour la saison prochaine, nous vous invitons à: Une journée raquettes: ping-pong/ badminton/ tennis le samedi 10 septembre.

Vous pourrez vous inscrire : en ligne en choisissant vos activités (une, deux ou trois) : htt://Tennis.Club.Polieans.free.fr – lors du forum des associations au stand du tennis. Pas de limite d'âge,

vous êtes tous les biens bienvenus. Restauration sur place. Les retardataires pourront s'inscrire sur place à partir de 9h. Venez avec vos sourires, votre bonne humeur pour échanger des volants, des petites balles blanches ou des balles jaunes. Nous vous offrirons le café et les viennoiseries le temps de constituer les différentes poules.

MÉMENTO

Agence postale communale

Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h Vendredi de 14h30 à 17h Samedi de 9h à 11h30 Fermée le mercredi Tél. **04 76 67 48 92**

■ RAPPEL: chaque habitation doit avoir une boîte aux lettres aux normes avec le nom lisible du titulaire.

Bibliothèque

Ouverture au public:

mardi de 16h30 à 17h30 mercredi de 13h30 à 17h30 samedi de 10h30 à 12h Tél. **04 76 07 70 30** jardindesmots38@orange.fr

Points propres

4 lieux de tri sélectif:

- "les Vignes" la Gare
- "les Grandes Vignes" direction Tullins
- "Etang de Montenas"
- "Roche Corbières"

Régie de Vinay

Eau/Assainissement : 04 76 36 90 57 service dépannage : 04 76 36 94 01

Fermeture déchèterie de vinay

Horaires déchèterie de St Quentin sur Isère :

Lundi de 14 h à 18h

Mercredi, vendredi, samedi : 8 h-12 h/ 14 h-18h Horaires déchèterie de St Sauveur : Du lundi au vendredi : 8 h-12 h/ 13h-19h

Samedi: 8 h-19h

Mairie

Lundi : 15h30-18h30. Mardi : fermée Mercredi : 9h-11h. Jeudi : 9h-12h et 14h30-17h30. Vendredi : 15h30-18h30

• Permanence de Monsieur le Maire

sur rendez-vous du lundi au vendredi de 11h à 12h

• Permanence des élus sur rendez-vous Le 2ème mercredi de chaque mois de 18h30 à 19h30 le dernier samedi du mois de 10h à 12h

Tél. **04 76 07 04 28** mairie@polienas.fr

Numéros à retenir

 Numéro urgence dans toute l'Europe 	112
• Pompiers	18
Gendarmerie	17
• Samu	15
• Centre des grands brûlés Lyon 04 72 11	75 98
• Centre antipoison Lyon 04 72 11	
Enfance maltraitée	119
 Info service violences conjugales 	19 39
• Drogues info services (appel gratuit poste fix	ke)
0 800 23	
• Sida info service 0 800 84	08 00
• Info cancer service 0.810.81	10 821

Sida info service
Info cancer service
Ass fr de protection et assistance
aux personnes âgées
Accueil sans abri
SPA Grenoble Dauphiné
0 800 84 08 00
0 810 810 821
0 800 020 528
0 476 49 18 23

Pharmacie de gardeA Poliénas :

cabinet de soins 06 47 83 22 08

3915

Etat civil

Naissances

17 avril 2016 : Alina VINEY 29 juin 2016 : Alessio DARCOURT

Parainnages civils

21 mai 2016 : Néva BOUBAAYA CHOUX 27 juin 2016 : Alizée HEYRIES et Mathys

HEYRIES

2 juillet 2016 : Robin COUDERC et Alban

COUDERC

Mariages

21 mai 2016 : Jean-Pierre ALIBERT et Elisabeth BUISSON

Décès

26 mai 2016: Daniel COING-DAGUET

Nuisances

Vous bricolez, jardinez, utilisez votre piscine, ou votre barbecue,... Toutes ces activités peuvent être bruyantes, pensez à vos voisins et respectez leur tranquillité.

RAPPEL

Les travaux de jardinage et de bricolage sont autorisés :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Cérémonie



Réunis au monument aux morts, les élus, les anciens combattants, les sapeurs-pompiers de Tullins, les représentants des associations locales et quelques Poliénois, ont célébré le 71ème anniversaire de la fin de la guerre de "39-45". Solène Allibe a lu le message du secrétaire d'état chargé des anciens combattants, puis Florence

Vitaloni, adjointe, a rendu hommage aux déportés. Le dépôt de fleurs a été fait par le Maire, Bernard Fournier, et par Daniel Dallay, ancien combattant.

L'Echo de la Vallée a interprété la Marseillaise et le chant des Partisans.

Site internet de la commune : http://polienas.sud-gresivaudan.org/

Le prochain bulletin "Vivre à Poliénas" paraîtra en octobre 2016 - Annonceurs et sociétés doivent faire parvenir leur communiqué avant le 20 septembre 2016